

PROCES VERBAL
BUREAU DU 10 AVRIL 2015

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Bureau de la Communauté

Procès Verbal de la séance du 10 Avril 2015

**La séance est ouverte à 9 heures 10
sous la Présidence de Monsieur Guy TEISSIER,
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole**

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Robert ASSANTE - Jean-Pierre BERTRAND - Laure-Agnès CARADEC - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Eric DIARD - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Albert LAPEYRE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy SAUVAYRE - Guy TEISSIER.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs :

Patrick BORE représenté par Danielle MILON - Jérôme ORGEAS représenté par Roland GIBERTI.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Jean-Pierre GIORGI - Albert GUIGUI - Eric LE DISSES - André MOLINO - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Dominique TIAN - Martine VASSAL - Didier ZANINI.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, je déclare notre réunion du Bureau ouverte.

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19 FEVRIER 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Je soumetts à votre approbation le procès-verbal de la séance du 19 février 2015. Y a-t-il des observations ?

S'il n'y a aucune observation, il est considéré comme adopté.

(Le procès-verbal de la séance du 19 février 2015 est approuvé à l'unanimité.)

II – EXAMEN DES RAPPORTS INSCRITS À LA SÉANCE DU 10 AVRIL 2015

COMMISSION FONCTIONNEMENT ET MAITRISE DES COUTS

Monsieur LE PRESIDENT.- La Commission Fonctionnement et Maitrise des Coûts s'est réunie le 1^{er} avril. M. Giorgi s'étant excusé, je vais laisser la parole à M. Montagnac.

Monsieur MONTAGNAC.- Il y a eu une réserve de vote du groupe Front National sur tous les rapports. Il y a également eu une réserve de vote du groupe Pour un Territoire Solidaire sur le rapport n°4 ainsi que sur les rapports n°8 et 9 concernant le protocole d'accord avec la Société Evéré.

Monsieur LE PRESIDENT.- Qui souhaite prendre la parole ?

Monsieur ILLAC.- Mon groupe votera contre le rapport n°4 pour trois raisons que j'ai évoquées en Commission.

Premièrement, nous ne partageons pas l'idée que ce parking est essentiellement une desserte commerciale. Nous pensons que c'est un parking qui est plutôt central en ville et utilisé aussi bien par les personnes qui viennent en ville que par les personnes qui viennent au Centre Bourse.

Deuxièmement, nous sommes en dessous de l'estimation du prix des domaines alors que celle-ci a été faite peu de temps avant et que les travaux pour lesquels on accepte de vendre en dessous du prix de l'estimation des domaines de 2 millions étaient déjà pris en compte par l'estimation des domaines. J'ai posé la question à la Commission.

Troisièmement, nous aurions bien aimé que ce rapport passe en Commission Transports.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je considère que c'est un mauvais procès. Vous ne pouvez pas d'un côté nous demander de faire plus de choses, de continuer à faire des investissements dans nos communes et, lorsqu'on a un bien à réaliser qui ne rapporte pas un sou, de ne pas en « profiter ».

Vous pensez bien que nous avons regardé cela de très près. Vous savez que lorsqu'il y a une estimation des domaines, il existe une variante de 10%. Cette variante a été appliquée dans le cadre de la négociation puisque la société Vinci nous proposait 12 millions. Nous sommes arrivés à 18,3 millions, cela fait juste 10% de moins.

Je me permets de vous rappeler, pourtant cela m'étonne de vous, vous avez dû lire le rapport dans son détail, qu'il y a une perte d'utilisation des places puisque la capacité totale était de 1808 places et qu'à l'heure actuelle, elle n'est plus que de 1744 places. Par ailleurs, la société Vinci a fait des travaux de mise en sécurité de l'ordre de 2,1 millions. Vous voyez que nous nous y retrouvons.

Je me permets de vous rappeler qu'il s'agit d'un bail emphytéotique et non pas d'une vente de bien immeuble d'une part et que d'autre part, la société Vinci est titulaire d'un droit

puisqu'elle bénéficie d'un bail emphytéotique pour plusieurs années encore ce qui justifie me semble-t-il que le prix ait été légèrement révisé à la baisse. C'était une négociation et dans une négociation, vous savez bien qu'il faut aussi un peu lâcher. C'était cela ou rien. Je préfère que notre collectivité ait encaissé 18,3 millions plutôt que de rester sur une position qui me semble dogmatique.

Monsieur ILLAC.- Sur le prix à la baisse, je n'avais pas ces explications en Commission. Je les ai souhaitées, je les ai aujourd'hui. Dans nos communes, quand on vend quelque chose, on regarde toujours le prix des domaines et on travaille de la sorte.

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous aussi.

Monsieur ILLAC.- Dans le rapport, il était stipulé – ce n'est pas un procès, que ce soit bien clair – que c'était pour des travaux qui avaient été faits l'année précédente. Voilà notre positionnement. On ne m'avait pas répondu en Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Maintenant, vous avez les bonnes réponses.

Monsieur ASSANTE.- ...et il va le voter.

Monsieur ILLAC.- Monsieur Assante, si vous aviez écouté, il y avait trois raisons...

1. FCT 001-10/04/15 BC - Approbation de la participation financière au Centre Régional de l'Information Géographique et approbation d'une convention

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

2. FCT 002-10/04/15 BC - Résiliation d'un bail commercial relatif à un local d'usage d'abattage de volailles sis 78 route Nationale Saint-Antoine à Marseille 15ème arrondissement

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

3. FCT 003-10/04/15 BC - Résiliation d'un bail commercial relatif à un local d'usage de bar pizzeria

Monsieur LE PRESIDENT.- Il s'agit d'immeubles frappés d'alignement que nous récupérons. Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

4. FCT 004-10/04/15 BC - Cession à Vinci Park France des droits de la Communauté urbaine au titre du bail emphytéotique concernant le parc de stationnement du Centre Bourse à Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Cela va nous rapporter 18,3 millions d'euros. Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Vote contre du groupe Pour un Territoire Solidaire

5. FCT 005-10/04/15 BC - Attribution d'une subvention au "Groupement des Sociétés Nautiques des Quais du Vieux Port" pour l'acquisition et la pose de palonniers et approbation d'une convention.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

6. **FCT 006-10/04/15 BC - Attribution d'une subvention à l'association "Les Voiles du Vieux-Port" pour l'organisation de la treizième édition de la régata "Les Voiles du Vieux-Port"**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

7. **FCT 007-10/04/15 BC - Indemnisation amiable des préjudices commerciaux subis par les professionnels riverains d'opérations d'aménagement réalisées par Marseille Provence Métropole**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

8. **FCT 008-10/04/15 BC - Approbation d'un protocole transactionnel avec la société EVERE suite au jugement du Tribunal Administratif de Marseille du 4 juillet 2014**

Monsieur LE PRESIDENT.- Il s'agit de ce que nous faisons régulièrement tous les deux ou trois mois pour nous permettre le paiement de l'incinération de l'ensemble des ordures ménagères de la Communauté. Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour un Territoire Solidaire

9. **FCT 009-10/04/15 BC - Approbation d'un protocole transactionnel avec la société EVERE relatif aux litiges indemnitaires.**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour un Territoire Solidaire

COMMISSION PROPRETÉ ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Monsieur LE PRESIDENT.- La Commission « Propreté, Environnement et Développement Durable » s'est réunie le 30 mars.

Monsieur LAPEYRE.- Dix rapports présentés ce jour en Bureau ont été examinés par les élus présents à la Commission « Propreté, Environnement et Développement Durable » du 30 mars dernier. Huit concernent la thématique de l'eau et de l'assainissement dont un rapport, le n°2, est relatif à la signature de diverses conventions avec l'Agence de l'Eau pour l'amélioration de la qualité des eaux grâce à des travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement. Un rapport concernant la propreté est relatif à la réforme d'engins, de poids lourds et de véhicules. Le dernier rapport concerne l'environnement et plus particulièrement la surveillance sur notre territoire de la qualité de l'air avec l'approbation d'une participation financière à l'association Airpaca.

Ces dix rapports ont reçu un avis favorable à l'unanimité des présents.

Toutefois, Monsieur le Président, des élus, auxquels je m'associe, ont été étonnés de ne pas retrouver dans l'ordre du jour de notre Commission, et pour information, les rapports présentés en Commission Fonctionnement et Maitrise des Coûts relatifs à l'incinérateur et à la société Everé.

Monsieur LE PRESIDENT.- Il n'y a aucun problème là-dessus. J'ai décidé de retirer cet avenant pour que nous prenions le temps de la réflexion, il sera représenté au mois de mai.

Monsieur LAPEYRE.- Il est normal que ce rapport concerne la Commission Fonctionnement et Maitrise des Coûts. Mais à partir du moment où notre Commission traite de tout ce qui relève de la propreté, de l'environnement et du développement durable, il serait utile qu'à l'avenir nous puissions avoir ces rapports pour information, c'est-à-dire sans vote.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je comprends et j'en prends acte.

Monsieur Giberti, avez-vous quelque chose à ajouter ?

Monsieur GIBERTI.- M. Lapeyre, le Président de la Commission, a très bien résumé l'esprit de la Commission puisqu'en fin de compte, il n'y avait pas de rapport important. Il est vrai qu'il est souhaitable que le rapport sur Everé soit présenté à cette Commission au moins pour information et non pas pour décision.

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous présenterons l'avenant la prochaine fois à la Commission.

Monsieur ROYER-PERREAU.- Je voudrais simplement préciser sur cet aspect-là des choses que nous avons le débat, au fond, au sein de la Commission de Délégation de Service Public car c'est là que les choses doivent se débattre. Nous en avons eu d'ailleurs les prémices lors de notre dernière Commission de Délégation de Service Public.

Une fois que cette Commission a validé le principe, les Commissions saisies au fond, celle du Fonctionnement et éventuellement d'autres, pour avis, peuvent l'être. Mais avant toute chose, il faut que nous ayons débattu de cela à la Commission de Délégation de Service Public, ce qui n'était pas encore acquis à ce jour. C'est la raison pour laquelle le Président Teissier a souhaité que nous reportions ce rapport.

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Cordier, souhaitez-vous nous parler de la réforme d'engins ?

Madame CORDIER.- Il s'agit de la même délibération que la dernière fois, c'est habituel. Tout ce qui est hors d'usage est réformé et nous essayons de monnayer cette réforme.

10. PEDD 001-10/04/15 BC - Approbation de la convention type relative aux autorisations d'occupation temporaire sur le Canal de Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

11. PEDD 002-10/04/15 BC - Approbation de conventions avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre du financement et de la réalisation d'opérations relatives au Contrat d'Agglomération

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

12. PEDD 003-10/04/15 BC - Approbation d'une convention avec le Conservatoire du Littoral, la commune d'Ensuès-la-Redonne et l'Office National des Forêts relative à l'occupation temporaire de la propriété du Conservatoire du littoral à Ensuès-la-Redonne.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

13. PEDD 004-10/04/15 BC - Constitution à titre onéreux d'une servitude de passage en tréfonds sur la propriété de la SCI Les Romarins pour la desserte sanitaire et pluviale du boulevard Meiffren et Chemin de la Bastide Longue à Marseille 13ème arrondissement.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

14. PEDD 005-10/04/15 BC - Constitution à titre onéreux d'une servitude de passage en tréfonds sur la propriété de Monsieur Jean-Henri Lerda pour la desserte sanitaire et pluviale du boulevard Meiffren et chemin de la Bastide Longue à Marseille 13ème arrondissement.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

15. PEDD 006-10/04/15 BC - Constitution à titre onéreux d'une servitude de passage en tréfonds sur la propriété de Monsieur Michel Lerda pour la desserte sanitaire et pluviale du boulevard Meiffren et chemin de la Bastide Longue à Marseille 13ème arrondissement.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

16. PEDD 007-10/04/15 BC - Constitution à titre onéreux d'une servitude de passage en tréfonds sur la propriété de Monsieur Serge Girard pour la desserte sanitaire et pluviale du boulevard Meiffren et du chemin de la Bastide longue à Marseille 13ème arrondissement.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

17. PEDD 008-10/04/15 BC - Constitution à titre onéreux d'une servitude de passage en tréfonds dans la cité des Olives sur la propriété de 13 Habitat pour la réalisation d'une alimentation de secours d'eau potable pour les 12ème et 13ème arrondissements de Marseille.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

18. PEDD 009-10/04/15 BC - Réforme d'engins, de poids lourds, de véhicules et d'équipements de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

19. PEDD 010-10/04/15 BC - Approbation de la participation financière à l'association AIRPACA pour la surveillance de la qualité de l'air et d'une convention pour l'année 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Diard, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux de la Commission « Voirie » ?

Monsieur DIARD.- Tous les rapports ont reçu un avis favorable unanime de la Commission, sauf le rapport n°4 qui concerne l'approbation n°4 sur le transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage sur l'aménagement du Cours Mirabeau, de la rue Jean Jaurès, des parkings Libération et Pilote Larbonne, et du parc Camoin. Il y a eu en effet une réserve de vote des groupes Pour un Territoire Solidaire et Agir pour l'Espace Métropolitain car les dossiers ont été remis sur table.

Monsieur LE PRESIDENT.- Y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

Je mets aux voix ces rapports.

20. **VOI 001-10/04/15 BC - Approbation d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la Ville de Marseille et la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole relative à la 2ème phase du projet Vieux-Port.**
Le rapport est adopté à l'unanimité

21. **VOI 002-10/04/15 BC - Approbation d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, d'entretien et d'exploitation partiels des ouvrages avec le SMITEEB et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône relative aux travaux à réaliser sur la RD20 pour le réaménagement de l'entrée du carrefour avec la RD9c - Création d'un couloir d'approche et régulation du giratoire destinés au Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) - à Saint-Victoret.**
Le rapport est adopté à l'unanimité

22. **VOI 003-10/04/15 BC - Approbation d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et de remboursement des travaux avec la commune d'Allauch pour la création d'une voie nouvelle au quartier des Aubagnens**
Le rapport est adopté à l'unanimité

23. **VOI 004-10/04/15 BC - Approbation de l'avenant n°4 à la convention n°10/1312 de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Marignane relative à l'aménagement du cours Mirabeau, de la rue Jean Jaurès, des parkings Libération et Pilote Larbonne, et du parc Camoin.**
Le rapport est adopté à l'unanimité

24. **VOI 005-10/04/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain sise 126 chemin de Méjean à Ensues-la-Redonne appartenant à Monsieur et Madame Meyssonier, nécessaire à l'intégration dudit chemin dans le domaine public communautaire et à la réalisation de travaux d'assainissement.**
Le rapport est adopté à l'unanimité

25. **VOI 006-10/04/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain sise chemin de Méjean à Ensues-la-Redonne appartenant à Sogeco, nécessaire à l'intégration dudit chemin dans le domaine public communautaire et à la réalisation de travaux d'assainissement.**
Le rapport est adopté à l'unanimité

26. VOI 008-10/04/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une bande de terrain appartenant à Monsieur Jesus et Madame Ripoll pour l'aménagement du chemin des Granettes à Gignac-la-Nerthe.
Le rapport est adopté à l'unanimité
27. VOI 009-10/04/15 BC - Acquisition à titre onéreux de deux parcelles de terrain appartenant à Monsieur et Madame Fernandez pour l'aménagement de l'avenue du Bosquet à Gignac-la-Nerthe.
Le rapport est adopté à l'unanimité
28. VOI 010-10/04/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'un lot de bandes de terrain et de parcelles appartenant à Madame Rougon pour l'aménagement de l'avenue du Bosquet à Gignac-la-Nerthe
Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Monsieur LE PRESIDENT.- La Commission « Développement économique » s'est déroulée le 31 mars 2015. Y a-t-il des observations sur les rapports n°29 à 34 ?

(Pas d'observation)

S'il n'y en a pas, je les mets aux voix.

29. DEV 001-10/04/15 BC - Participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole à l'animation du réseau Initiative Marseille Métropole - Approbation d'une convention
Le rapport est adopté à l'unanimité
30. DEV 002-10/04/15 BC - Participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'animation de l'association IMED - Approbation d'une convention
Le rapport est adopté à l'unanimité
31. DEV 003-10/04/15 BC - Participation de Marseille Provence Métropole à l'animation de la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode (Anciennement Cité Euroméditerranéenne de la Mode et l'Institut Mode Méditerranée) - Approbation d'une convention
Le rapport est adopté à l'unanimité
32. DEV 004-10/04/15 BC - Participation de Marseille Provence Métropole à l'animation de l'association Riviera Yachting Network - Approbation d'une convention.
Le rapport est adopté à l'unanimité
33. DEV 005-10/04/15 BC - Approbation d'un avenant au protocole foncier de cession du lot 23 au profit de la société Curilo - Zone d'Aménagement Concerté Florides à Marignane.

Le rapport est adopté à l'unanimité

34. **DEV 006-10/04/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain nécessaire à la ZAC Athélia V à La Ciotat appartenant aux conjoints Audry - Lamure - Jacquet - Sabater**

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION INNOVATION PROSPECTIVE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Collart, la Commission s'est tenue le 2 avril, pouvez-vous nous en dire un mot ?

Monsieur COLLART.- Il y a eu un avis favorable unanime sur tous les rapports sauf sur le dernier en Conseil, pour lequel il y a une réserve du groupe Pour un Territoire Solidaire. Il s'agit de la délégation pour le projet The Camp.

35. **IPE 001-10/04/15 BC - Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Gestion des Risques et approbation d'une convention**

Monsieur LE PRESIDENT.- Y a-t-il des observations sur ce dernier rapport ?

(Pas d'observation)

Je le mets aux voix.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Je vous remercie, la séance est levée.

(La séance est levée à 9 heures 25.)